

moins facile de prévoir. Le ministre de l'Agriculture doit convenir que, à titre de prophète...

Le très hon. M. Gardiner: C'est encore vrai; je n'ai fait aucune prophétie.

M. Diefenbaker: ...ses prophéties ne se sont pas réalisées.

L'honorable préopinant a demandé au Gouvernement de prendre des mesures pour accroître nos exportations de produits agricoles au Royaume-Uni. Je me disais, pendant son discours, qu'un membre de la C.C.F. pourrait peut-être nous fournir des éclaircissements et nous expliquer pourquoi le gouvernement britannique a conclu, depuis un an ou deux, de si nombreux accords avec l'Europe continentale à l'égard de produits agricoles ordinairement importés du Canada. Quand le ministre prendra la parole, je le prie de nous dire au juste ce qui en est.

Notre production agricole fléchit, même si l'on ne tient pas compte des contrats passés avec le Royaume-Uni. Nous n'avons pu remplir les engagements que nous avons assumés en vertu de ces contrats, même sous le régime de la loi à l'étude.

En décembre dernier, avant de se rendre en Angleterre en vue de fixer un prix relatif à notre blé, le ministre a parlé assez longuement de la perte de débouchés pour nos produits agricoles en Grande-Bretagne. Voici ce qu'il a dit, selon une nouvelle de la *British United Press*:

Le ministre de l'Agriculture a censuré les "bureaucrates" du gouvernement britannique qui cherchent à diminuer les achats de vivres en provenance du Canada. Il a soutenu qu'ils traitent avec les pays européens de préférence au Canada.

Le ministre a dit qu'il s'efforcera, dans ses discours et ses entrevues avec les journalistes, d'exposer l'attitude du Canada à la population britannique. Il accusait les bureaucrates anglais de diminuer les achats de vivres en provenance du Canada. La population canadienne a le droit de savoir pourquoi le Royaume-Uni négocie avec des pays situés derrière le rideau de fer des ententes concernant les produits agricoles. Je le prie donc de nous fournir des explications à ce sujet. Comme le Royaume-Uni nous offre les débouchés les plus importants et les plus stables dans ce domaine, il n'est que raisonnable de tenter de les conserver.

Je passe maintenant au contrat qui intéresse le Canada. L'extrait que je vais citer est tiré du *Board of Trade Journal*, livraison du 12 février 1947.

Nous avons négocié des ententes commerciales avec la Pologne depuis la fin de la guerre, mais celle du mois dernier est de portée beaucoup plus étendue. Signé pour une période de cinq ans,

[M. Diefenbaker.]

l'accord commercial et financier mentionne également la cession de biens polonais détenus au Royaume-Uni...

Et ensuite:

Les dispositions commerciales prévoient jusqu'à la fin de 1953 l'échange de denrées auxquelles chaque pays affectera 130 millions de livres sterling. La Pologne fournira en quantités plus abondantes du bacon, des œufs, d'autres produits agricoles et du bois, tandis qu'elle obtiendra des matières premières et des produits ouvrés, y compris des biens de production. En ce qui concerne les vivres, la Pologne se voit assurer un marché qui lui permettra d'adapter sa production...

Je souligne ces paroles du *Board of Trade Journal*.

Le très hon. M. Gardiner: Votre parti avait manigancé cela en 1932.

M. Diefenbaker: Oh, non!

Le très hon. M. Gardiner: Absolument.

M. Diefenbaker: Cela n'a rien à y voir.

Le très hon. M. Gardiner: On a voulu se procurer des produits alimentaires aux termes de l'accord.

M. Diefenbaker: Je continue:

...de bacon et d'œufs, notamment, aux besoins du Royaume-Uni, et, par contre, le Royaume-Uni était assuré d'obtenir des approvisionnements de bacon et d'œufs, y compris les œufs d'hiver.

Le très hon. M. Gardiner: La Grande-Bretagne ne mourra pas de faim aux termes de l'accord.

M. Diefenbaker: Le ministre pourra répondre dans son discours.

Le très hon. M. Gardiner: Je préfère formuler cette observation dès maintenant.

M. Diefenbaker: Les Canadiens tiennent à obtenir la réponse aux questions suivantes. Comment se fait-il que même sous l'empire de la loi actuelle qu'on nous demande de proroger, le Canada ait été incapable de remplir ses engagements? Est-ce parce qu'il en a été incapable, que le Royaume-Uni a jugé nécessaire de s'adresser ailleurs, aux pays continentaux?

Le ministre a répondu d'un ton patelin. J'ai posé la question dans l'intérêt de la population.

Le très hon. M. Gardiner: J'ai répondu à cette question une dizaine de fois. Le député n'écoute pas mes réponses.

M. Diefenbaker: Nul ne sait mieux que le ministre le langage à employer pour rendre une réponse obscure.

Le très hon. M. Gardiner: Et nul n'est mieux en mesure de la comprendre que l'honorable député.

M. Diefenbaker: Si le ministre relisait son discours du 14 mars 1947, il verrait combien étaient erronés les chiffres estimatifs qu'il